COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Un vote positif des membres pour le regroupement entre la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles et la Caisse Desjardins de Mercier-Est – Anjou

Le 14 septembre 2026 — Réunis en assemblées générales extraordinaires le 8 septembre dernier, les membres de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles ont voté en faveur du projet de regroupement qui leur était présenté. La proposition a obtenu un appui de 74,62% des votes des membres de cette caisse. Rappelons que le projet avait déjà rallié 73,91% des votes chez les membres de la Caisse Desjardins de Mercier-Est – Anjou en juin dernier.

La nouvelle Caisse Desjardins de la Pointe-de-l'Île sera officiellement constituée le 1er janvier 2027 à la suite de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. La nouvelle coopérative financière, formée de plus de 80 000 membres, gérera un actif de 3,5 G$.

Ce projet favorisera le développement d'une institution encore plus forte lui permettant de s'imposer comme un leader financier incontournable dans son milieu. La Caisse poursuivra sa mission coopérative de contribuer au mieux-être de la collectivité en appui à différents projets par son Fonds d'aide au développement du milieu, ses commandites et dons. Finalement, elle continuera d'investir dans le développement des compétences de son équipe afin d'offrir des services financiers de grande qualité et de plus en plus spécialisés à l'ensemble de ses membres.

Cette décision occasionnera peu de changements pour les membres, mais, au besoin, des renseignements supplémentaires concernant certaines modifications techniques leur seront communiqués au cours des prochains mois.

Étant convaincus que ce regroupement constitue une réponse aux défis de l'avenir, c'est avec beaucoup de fierté que les administrateurs des deux caisses ont accueilli la décision des membres.

-30-

Source :

Dominique Raîche
Directrice générale
Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles
Tél. : 514 351-1916 poste: 7251325
dominique.k.raiche@desjardins.com